

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Horaires	L'année scolaire se divise en deux semestres. Elle compte 38 semaines comportant chacune 41 périodes de cours d'une durée de 45 min.	demandée auprès de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage du canton où résident les parents.
Vacances	Les vacances correspondent à celles de tous les établissements scolaires vaudois. Les dates figurent sur le site du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC).	Assurances Les élèves à plein temps (sauf les techniciens) sont obligatoirement assurés par le canton de Vaud contre les risques d'accidents professionnels et non professionnels auprès de la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents).
Ecolage, frais, bourse	L'écolage est gratuit pour les élèves dont le domicile fiscal est en Suisse depuis plus de deux ans. Pour les autres élèves il est facturé semestriellement. Les montants sont fixés par l'Etat de Vaud.	Logement Dans la mesure du possible, l'école facilite la recherche de chambres, studios ou appartements pour les élèves qui ne peuvent pas rentrer à leur domicile le soir.
	Les autres frais, pour l'achat de livres, outillages, camps et voyage d'études, varient selon la profession et sont estimés à : CHF 2'200.– à CHF 2'800.– pour la 1 ^{ère} année en micromécanique, bijouterie ou dessinateur CHF 3'500.– pour la 1 ^{ère} année en horlogerie CHF 1'000.– à CHF 3'000.– pour les années suivantes.	Réfectoire Les élèves peuvent bénéficier d'un repas au réfectoire de l'Ecole secondaire de la Vallée de Joux qui se trouve en face de l'ETVJ. Le prix du repas est de CHF 10.–.
	Aux apprentis à plein temps, domiciliés sur le canton de Vaud, l'école verse un montant forfaitaire annuel de CHF 960.– pour les frais professionnels. Pour les élèves suisses, une bourse d'études peut être	